

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N° 139

présenté par

M. Emmanuel Maquet, Mme Beauvais, Mme Boëlle, Mme Bonnard, M. Jean-Claude Bouchet, M. Bony, M. Bourgeois, M. Ciotti, Mme Corneloup, M. de Ganay, M. Di Filippo, Mme Genevard, Mme Meunier, Mme Poletti, M. Reda, M. Sermier, Mme Serre, M. Therry, Mme Trastour-Isnart, M. Viala, M. Jean-Pierre Vigier et M. Viry

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.